

Délibération 2026-071

Administration Générale : Désignation des membres de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit Juin à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire, régulièrement convoqués se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la Salle Bernadou à Villemur-sur-Tarn, sous la présidence de Mme Caroline VILLA, Présidente, sur convocation qui leur a été adressée, conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 11 Juin 2026.

Participants

Bessières	M. Cédric MAUREL, Mme Alexia SANCHEZ, M. Anthony BLOYET, M. Julien COLOMBIES, Mme Emilie PEZET
Bondigoux	M. Didier ROUX
Buzet-sur-Tarn	M. Gilles JOVIADO, M. Julien ASSIE, Mme Corinne TOUSSAINT
La Magdelaine-sur-Tarn	Mme Nathalie RAYNAUD
Layrac-sur-Tarn	M. Thierry ASTRUC
Le Born	M. Jean-Luc NEGRO
Mirepoix-sur-Tarn	Mme Sonia BLANCHARD
Villematier	M. Jean-Michel JILIBERT
Villemur-sur-Tarn	M. Serge MOULET, Mme Caroline VILLA, Mme Sabrina ROMERO, M. Pierre CRESUT, Mme Nathalie GILARD, M. Jean-Louis LATUGAYE, Mme Jade MALAFOSSE, M. Daniel REGIS, M. Olivier DE BENEDICTIS

Conseillers ayant donné pouvoir

M. Quentin DUROS a donné pouvoir à M. Jean-Louis LATUGAYE
Mme Françoise OLIVE a donné pouvoir à M. Cédric MAUREL
Mme Katia GUERRERO a donné pouvoir à M. Gilles JOVIADO
M. Éric DAPOT a donné pouvoir à Mme Nathalie RAYNAUD

Conseiller absent excusé

Secrétaire de séance

M. Julien ASSIE

Membres en exercice - 27 | Membres présents -23 | Pouvoirs - 04 | Membres absents – 00

Exposé

La CIID intervient en matière de fiscalité directe locale en ce qui concerne les locaux professionnels et biens divers en donnant son avis sur la mise à jour éventuelle des coefficients de localisation qui visent à tenir compte de la situation particulière de la parcelle dans le secteur d'évaluation. Elle est également informée des modifications de valeur locative des établissements industriels évalués selon la méthode comptable. Son rôle est consultatif.

La CIID est composée de 11 membres : le Président ou un Vice-Président, 10 commissaires et 10 suppléants.

Les 10 commissaires, et leurs suppléants en nombre égal, sont désignés par le directeur régional/départemental des finances publiques (DR/DFiP) sur une liste de contribuables en nombre double remplissant les conditions précisées ci-dessus, dressée par l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité professionnelle unique (FPU) sur proposition de ses communes membres.

La liste de propositions établie par l'organe délibérant de l'EPCI doit donc comporter 40 noms :

20 noms pour les commissaires titulaires et 20 noms pour les commissaires suppléants.

La désignation des membres de la CIID intervient dans les deux mois à compter de l'installation de l'organe délibérant de l'EPCI suivant le renouvellement des conseils municipaux.

À défaut de proposition, les commissaires sont nommés d'office par le DR/DFiP, un mois après la mise en demeure de délibérer adressée à l'organe délibérant de l'EPCI. Si la liste fournie par la collectivité est incomplète ou contient des personnes ne remplissant pas les conditions pour être désignées commissaires, le DR/DFiP peut, sans mise en demeure, procéder à des désignations d'office.

Sont proposés

TITULAIRES		SUPPLEANTS	
Valérie SIZENIS	Bessières	Didier DESCALZO	Bessières
Medhi SAADI	Bessières	Cyril BOLTANA	Bessières
Alain ZIGMUT	Bessières	Jean-Marc BOURREZ	Bessières
Arnaud VIDALLET	Bondigoux	Etienne RODRIGUEZ	Bondigoux
Gisèle RIVIERE	Buzet	Daniel ALLENDE	Buzet
Isabelle JEAN	Buzet	Isabelle BARRUE	Buzet
Stéphane FIGAROL	Buzet	Maud CHAMAYOU	Buzet
Coralie ESPIGAT	La Magdelaine	Olivier MONESTIER	La Magdelaine
Valérie CAMPS	La Magdelaine	Yan SCHLECK	La Magdelaine
Alain MAUREAU	Layrac	Sonia GALLEGO	Layrac
Thierry ASTRUC	Layrac	Véronique JOUVE	Layrac
Claude OLIVET	Le Born	Arnaud GAYRAUD	Le Born
Jean-Philippe SOUM	Le Born	Alexia BENEJAM-STONE	Mirepoix
Gilles GALY	Mirepoix	Didier RENOUX	Villematier
Jean-Michel JILIBERT	Villematier	Philippe ROGER	Villematier
Régis ROY	Villematier	Jean-François DETTORI	Villemur
Jean-Claude et Gillette CHEDÉ	Villemur	Catherine GOTTERO	Villemur
Thierry BETIRAC	Villemur	Benoit GAY	Villemur
Florence CAVASIN	Villemur	Fabienne LEYME	Villemur
Stéphane MULLER	Villemur	Jules VILLA	Villemur

Décision

Entendu cet exposé, et après en avoir délibéré, le quorum étant vérifié, le Conseil Communautaire, à l'unanimité décide :

- **De désigner** les candidats titulaires et suppléants telles que présentée supra
- **De mandater** Madame la Présidente pour l'accomplissement de toutes les formalités administratives et contractuelles afférentes à la bonne exécution de la présente décision.
- **De préciser** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa réception par le représentant de l'État.

Résultats du vote

Votants – 27	Pour – 27	Contre – 00	Abstention – 00
--------------	-----------	-------------	-----------------

Ainsi fait et délibéré à Salle Bernadou à Villemur-sur-Tarn, les jours, mois et an que dessus.

**Le Secrétaire de Séance,
M. Julien ASSIE**

Pour extrait conforme,

**La Présidente,
Mme Caroline VITLA**



Certifié exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été effectuées,
Le

19 JUN 2026

REÇU EN PREFECTURE

le 19/06/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-031-243100773-20260619-2026_071-DE